

NOTICE D'UTILISATION DU SITE INTERNET AMAPJ POUR LA SAISIE DES CONTRATS

Cette notice explique comment vous pouvez remplir sur Internet vos contrats pour l'AMAP du LOUP.

Le site Internet remplace l'utilisation des fichiers Excel et devrait simplifier la gestion au quotidien des contrats.

Cette saisie sur Internet est normalement aussi simple que sur Excel. Durant la période de validité des contrats, vous pourrez à tout moment revenir en arrière, si vous faites une erreur de saisie ou si vous changez d'avis. Si vous êtes bloqués à un moment donné, n'hésitez pas à nous contacter, nous trouverons forcément une solution!

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Mail: amap.du.loup@free.fr Cathy: 06.60.80.32.89

Comment commencer?

Vous devez d'abord cliquer sur le lien Internet suivant :

https://contrats.amapj.fr/p/villeneuve-loubet

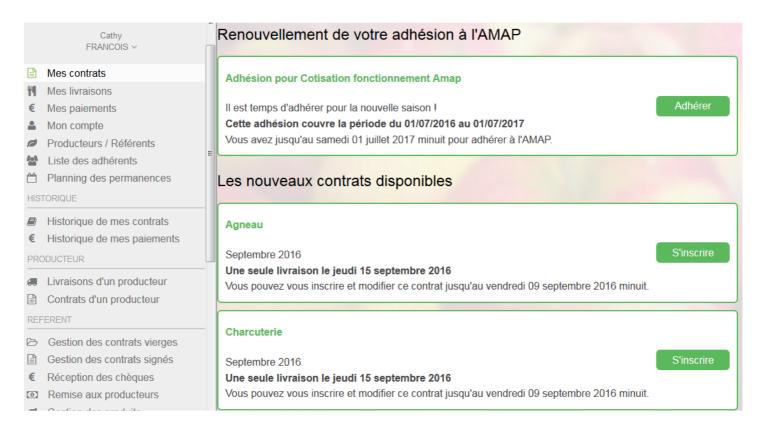
La page suivante apparaît alors :



Vous devez alors saisir votre adresse e-mail et votre mot de passe. Vous avez normalement reçu un mail avec votre mot de passe provisoire. (Si ce n'est pas le cas, vérifiez dans les courriers indésirables).

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pourrez en saisir un nouveau en cliquant sur «Mot de passe perdu».

Si votre mot de passe est correct, vous devriez obtenir ceci:



Cette page vous indique la liste des contrats disponibles.

Comment s'inscrire à un contrat ?

Si vous souhaitez vous inscrire à un contrat, vous devez cliquer sur « S'inscrire ». Vous devez alors voir ceci :



Vous pouvez alors saisir pour chacune des dates et pour chaque produit la quantité désirée.

Par exemple:

Produit	Panier de	Demi-panier de	
	légumes	légumes	
prix unitaire	20.00	10.00	
Dates	la cagette	la cagette	
21/07/2016	1		
04/08/2016	1		
18/08/2016		1	
01/09/2016		1	
15/09/2016	2		
06/10/2016		1	
20/10/2016		1	
Prix Total	120.00		
Copier la 1ère ligne partout Annuler			

Pour faciliter la saisie, vous avez la possibilité d'utiliser le bouton « Copier la 1ere ligne partout ». Vous saisissez uniquement la première ligne du 21/07/2016, vous cliquez sur « Copier la 1ere ligne partout », et vous n'avez plus qu'à corriger les dates qui ne vous conviennent pas.

uer ..

Après avoir saisi toutes les quantités qui vous conviennent, vous devez cliquer sur « Continuer », et vous obtenez ceci :

Une proposition de paiement a été calculée et est affichée ci dessous.

Vous pouvez modifier cette proposition en saisissant directement les montants en face de chaque mois Le dernier mois est calculé automatiquement pour ajuster le contrat

Date	Montant €	
juillet 2016	30.00	
août 2016	30.00	
septembre 2016	30.00	
octobre 2016	30.00	

Montant total à régler 120.00

Copier la 1ère ligne partout

Annuler

Sauvegarder

Sur cette page, vous allez pouvoir saisir la liste des chèques à faire pour payer ce contrat. Une proposition de paiement est calculée et affichée, vous pouvez soit l'accepter telle qu'elle soit, ou la modifier. Si par exemple, vous souhaitez régler les mois de juillet et aout en même temps, vous pouvez saisir ceci :



Vous cliquez ensuite sur « Sauvegarder » pour terminer la saisie de votre contrat. L'écran suivant apparaît alors :



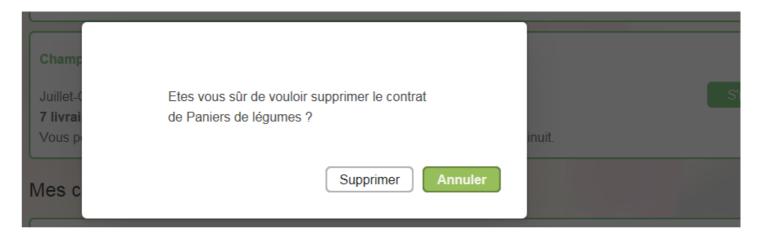
Vous avez maintenant un contrat existant (le contrat légumes), et il est toujours possible pour vous de s'inscrire aux autres contrats (fromage, champignon etc...). (Notez qu'il vous faudra utiliser la souris ou la flèche vers le bas pour accéder à l'ensemble des contrats)

Comment modifier ou supprimer un contrat ?

Vous pouvez voir, modifier ou supprimer votre contrat pain depuis la page « Mes contrats ».

Pour modifier un contrat, vous cliquez sur « Modifier », et vous obtenez le même écran que pendant l'inscription. Vous pourrez alors modifier à la fois les quantités ou les paiements.

Pour le supprimer, il faut cliquer sur le bouton « Supprimer », vous verrez alors



Si vous cliquez sur « Supprimer », le contrat légumes est alors définitivement supprimé.

Vous pouvez supprimer et recréer un contrat autant de fois que vous voulez avant la date limite.

Comment connaître la liste des chèques à remettre à l'AMAP?

Pour connaître la a liste des chèques à remettre à l'AMAP en paiement de vos contrats, vous pouvez cliquer à gauche sur « Mes Paiements ». Vous obtenez la page suivante :

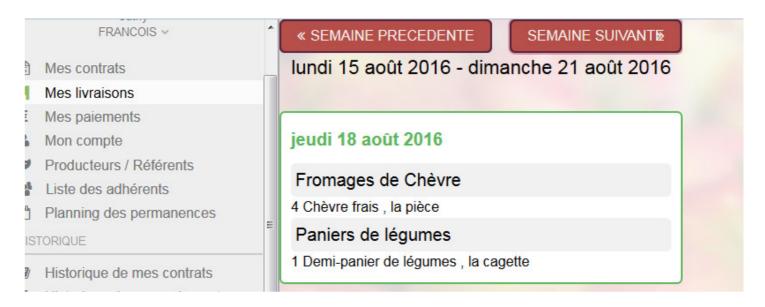


Cette page affiche en haut les chèques que vous devez préparer et donner à l'AMAP (partie « Les chèques que je dois donner à l'AMAP »).

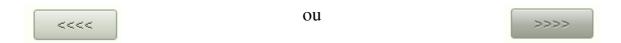
Dans la partie « Le planning de mes paiements à venir mois par mois », vous pouvez voir les montants mois par mois. Si vous avez deux paiements de deux contrats différents le même mois, alors cette page vous affiche le total qui sera payé.

<u>Comment connaître le détail de tous les produits que j'aurai le jeudi 18 aout par exemple ?</u>

Vous pouvez cliquer à gauche sur « Mes Livraisons » pour connaître le détail des produits que vous pourrez récupérer à une date donnée. Imaginons que vous avez deux contrats, vous obtiendrez alors ceci :



Cet écran affiche vos livraisons pour la semaine courante. Si vous souhaitez avancer ou reculer dans les semaines, il faut cliquer sur les boutons



Comment modifier mon adresse email ou mon mot de passe ?

Pour modifier votre adresse email ou votre mot de passe, vous cliquez à gauche sur « Mon compte », vous obtenez alors la page suivante :



Vous pouvez ensuite cliquer sur le bouton « Changer votre adresse e mail » ou « Changer votre mot de passe » pour faire les modifications souhaitées.